

Rapport de la Commission de Gestion et Finances du Conseil Communal de Saint-George

Préavis municipal n° 18/2021

Dispositions et dispositifs d'autocontrôle de l'eau

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances, composée de Mesdames Zoé Frédérique Oulevey - Présidente et Michèle Rufenacht, ainsi que de Messieurs Pascal Capon, Olivier Fallet, Björn Ignell - rapporteur et Arthur Domenig - suppléant, s'est réunie les 15, 22 et 29 novembre au foyer de la Salle polyvalente en présence de Monsieur Frédéric Rohrbach, Syndic, pour statuer sur le préavis municipal No 18/2021 – Dispositions et dispositifs d'autocontrôle de l'eau.

L'analyse de ce préavis très complet et les informations complémentaires apportées par Monsieur Frédéric Rohrbach amènent la Commission aux commentaires suivants :

Les annexes dans le préavis sont données à titre d'information aux Conseillères et Conseillers, puisque l'exécution du préavis (plans de détail, appels d'offre, choix des prestataires...) est de compétence municipale. La Commission salue l'effort de transparence du Municipal en charge du dicastère, et prie les membres du Conseil de ne pas se perdre dans des discussions sur ces éléments qui sont hors de leur périmètre de responsabilité et de décision.

Sur le Fond, la Commission constate que la Commune n'a pas d'autre choix que d'exécuter rapidement les travaux exigés par le canton pour nous conformer au cadre légal. Le budget nécessaire doit donc être validé par le Conseil.

En outre, la Commission relève que le travail d'appel d'offre a été fait de manière à préserver autant que possible les finances communales.

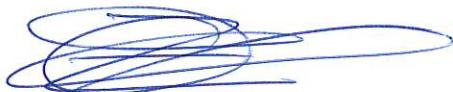
La Commission a pris connaissance des arguments de la Municipalité et remercie Monsieur Frédéric Rohrbach, Syndic, pour ses explications.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 18/2021 – Dispositions et dispositifs d'autocontrôle de l'eau.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente



Zoé Frédérique Oulevey

Le rapporteur



Björn Ignell

Un membre



Pascal Capon

Un membre



Olivier Fallet

Une membre



Michèle Rufenacht

Suppléant



Arthur Domenig